**LA RÉFORME DES RETRAITES : C’EST NON !**

**Cette réforme n’est en rien nécessaire**

 Le système de retraites actuel est **performant** (peu de retraité.e.s pauvres en France), **redistributeur** (inégalités de la vie salariale en partie compensées à la retraite), et **équilibré**. Rapporté à son budget d’ensemble, **son déficit actuel est négligeable**, et peut être comblé par des ajustements mineurs.

 **D’où vient ce déficit ? De la politique menée par ce gouvernement** et ses prédécesseurs (baisse des charges patronales + baisse du nombre et de la rémunération des fonctionnaires = baisse des cotisations**). L’actuel gouvernement est donc lui-même responsable du déficit qu’il prend pour prétexte pour imposer sa réforme**.

 **Ce projet de réforme n’est en rien une « nécessité » ou une « mesure de bon sens », comme ses défenseurs aiment à le qualifier, mais un choix politique, guidé par une idéologie radicale**, allant dans le sens de la remise en cause des systèmes de protection sociale et de solidarité collective dans notre pays.

**Tout le monde (ou presque) va y perdre**

 **Au lieu d’être calculées sur les six derniers mois (public) ou les 25 meilleures années (privé), les pensions de retraites le seront désormais sur l’ensemble de la carrière professionnelle, incluant donc les périodes de chômage, d’inactivité, de très bas salaire, etc. Elles vont donc automatiquement baisser, parfois dans des proportions énormes**.

 **L’impact sur les populations les plus fragilisées sur le marché du travail** (femmes, personnes racisées, etc.) sera encore plus négatif, puisque ces personnes-là sont plus susceptibles que les autres d’avoir des carrières « accidentées ». **Au lieu de compenser les inégalités de la vie active, l’actuel projet de réforme des retraites les amplifierait.**

**Principales victimes : les nouvelles générations.**

**Elles connaîtront durant toute leur vie professionnelle l’angoisse de la double peine** : toute période de chômage, de transition, de « moins bien » sera pénible à vivre sur le moment **ET** diminuera leurs futures pensions de retraites.

 **L’incitation à avoir le parcours professionnel le plus « lisse » possible** constitue une nouvelle étape du déséquilibre organisé de la relation employeurs-employés au profit des premiers et au détriment des seconds : maintenir les gens en poste plus longtemps, les amener à accepter des conditions de travail dégradées… **Tout cela mène à la baisse des coûts du travail pour les employeurs, et à la fabrique d’employés encore plus dociles et fragilisés qu’auparavant**.

**Une réforme au service, non de l’intérêt général, mais d’intérêts particuliers.**

 Qui seront les gagnants de la réforme ? **Les personnes aux carrières lisses et bien rémunérées** (= les plus privilégiés**), le patronat qui verra les coûts du travail baisser**, **et les assurances et fonds de pension**, qui attendent l’ouverture d’un grand marché de la retraite complémentaire individuelle par capitalisation.

**L’entrée dans une ère d’insécurité et d’incertitude accrues**

 Les retraites complémentaires individuelles par capitalisation sont des placements effectués sur des marchés financiers instables. En cas de crise boursière, **les sommes investies par les salariés peuvent être en grande partie perdues** (= modèle chilien).

 Le projet de réforme consiste à passer à une retraite par points. Toute sa vie professionnelle, un actif cotise pour acquérir des points, et c’est à partir de ces derniers que sa pension de retraite sera calculée. **Or, la valeur du point n’est pas garantie** : les futurs gouvernements pourront la baisser, afin d’ajuster les comptes publics en cas de nouveau déficit. Vous pouvez donc cotiser toute votre vie avec un point fixé à 1, et vous voir reverser à la retraite une pension calculée à partir d’un point retombé à 0,7 ou 0,8 (= modèle suédois). **Cela revient à faire retomber sur les salarié.e.s les coûts potentiels des futures politiques publiques, au lieu de leur garantir une pension de retraite d’un montant digne et correspondant à ce qu’ils ont cotisé**.

**Nous refusons cette réforme superflue, injuste et inégalitaire : rien ne justifie d’imposer à la population française une mesure d’austérité aussi brutale.**

**LA RÉFORME DES UNIVERSITÉS (L.P.P.R.) : C’EST NON !**

**La situation de l’Université aujourd’hui**

 Depuis une quinzaine d’année, **une avalanche de réformes** (lois LRU, Pécresse, Fioraso, ORE, etc.) s’est abattue sur l’Université. Toutes allaient dans le même sens : celui d’un ***new public management* qui entend assécher les budgets des services publics**, et leur imposer les critères de fonctionnement d’une entreprise privée : **flexibilité, compétitivité, rentabilité (économique)**. **Cela relève d’un choix politique** (d’arbitrages budgétaires guidés par une idéologie hostile à la notion de bien commun), **et non d’une nécessité**.

 **Le résultat : des Universités paupérisées**, dans lesquelles **les conditions de vie et de travail sont de plus en plus dégradées**. **Enseignants et personnels sous-payés** (proportion de plus en plus grande de précaires), **agents administratifs en sous-effectif**, **surcharges endémiques** (accomplir toujours plus de travail avec toujours moins de moyens et de recrutements), **mission d’accueil et de suivi des étudiants de moins en moins opérationnelle** (classes surchargées, études désorganisées, nombreux dysfonctionnements), **recherche française en décrochage** au niveau quantitatif et qualitatif.

 Les défenseurs de la nouvelle réforme, la L.P.P.R., sont bien forcés de faire ces constats, mais ils en tirent une conclusion absurde **: plutôt que de revenir sur l’orientation des politiques menées lors des quinze dernières années, au vu des résultats catastrophiques auxquels elles ont conduits, ils préconisent d’intensifier encore plus cette logique de managérialisation néo-libérale de l’Université qui conduit à son délitement**.

**La L.P.P.R. : une attaque contre l’enseignement**

 Le projet présenté prévoit **une remise en cause du statut et de l’indépendance des enseignant.e.s titulaires**.

**Suppression du statut de Maître de conférences** (premier statut de titulaire) **pour y substituer de nouveaux contrats précaires à durée déterminée** (« CDI (sic) de mission », *tenure tracks*). **Conséquences à prévoir : augmentation de la proportion déjà proéminente des précaires** (aux situations souvent alarmantes) **; âge d’une éventuelle titularisation repoussé aux alentours de 45 ans** (au lieu de 35 en moyenne aujourd’hui).

**Fin du référentiel horaire des 192h annuelles d’enseignement**, afin de permettre la modulation de services, c’est-à-dire la **non-rémunération des heures complémentaires** (que la plupart des Maîtres de conférences effectuent pour compenser la faiblesse des effectifs enseignants) : **vers une logique toujours plus grande de surcharge et de travail gratuit**.

**Conséquences immédiates pour les étudiant.e.s** : **un encadrement de moins bonne qualité**, opéré par des enseignants surchargés, pour la plupart précaires, c’est-à-dire empêchés de s’inscrire dans la durée (= moins de cohérence et de continuité dans les offres de formation) ; **la voie ouverte, soit à la diminution des effectifs étudiants** (= Parcoursup) afin de permettre aux Universités de fonctionner avec moins de personnels, **soit à l’augmentation du coût des études** (= des frais d’inscription) pour permettre les recrutements nécessaires. **Dans tous les cas : remise en cause du principe de l’accès à tous à des études gratuites et de qualité.**

**La L.P.P.R. : une attaque contre la recherche**

 **L**e projet présenté prévoit d’intensifier encore la logique **du financement sur projets**.

Au lieu de garantir à toutes les équipes de recherche un financement régulier leur permettant de mener leurs projets et de produire des résultats, l’idée est de développer encore plus le système dans lequel on n’obtient un financement qu’après y avoir candidaté, dans un processus ultra-sélectif où la plupart des projets sont rejetés. Conséquences : **de nombreux chercheurs/ses passent une grande partie de leur temps et de leur énergie à monter des projets qui, au final, ne seront pas financés, et ne donneront donc lieu à aucun résultat**.

**Ce système qui favorise la compétition au détriment de la coopération entre les acteurs de la recherche, va à l’encontre des principes fondamentaux de cette activité**. Il conduirait à ne plus mener que des projets de recherche court-termistes et « rentables » du point de vue économique et politique, au détriment de l’indépendance et de l’approfondissement nécessaires à la production de travaux véritablement déterminants.

**Nous refusons cette logique jusqu’au-boutiste qui attaque nos carrières, nos conditions de travail, nos missions fondamentales de service publics, et qui pénalisera durement nos étudiant.e.s.**